

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme, à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 582 625 €.
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 562 047 605
SIRET 562 047 605 00349

COMPTES CONSOLIDES ET ANNUELS NON AUDITES AU 31 MARS 2022

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme, à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 582 625 €.

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET 562 047 605 00349

SOMMAIRE

. SOMMAIRE	Page 2
. COMPTES CONSOLIDES AUDITES AU 31 MARS 2022	Pages 4 à 21
. COMPTES ANNUELS NON AUDITES AU 31 MARS 2022	Pages 23 à 37

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme, à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 582 625 €.

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET 562 047 605 00349

COMPTES CONSOLIDES NON AUDITES AU 31 MARS 2022

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET n°562 047 605 00349

BILAN CONSOLIDE AU 31 MARS 2022**ACTIF***(en milliers d'euros)*

	Note	31 mars 2022			31 mars 2021
		BRUT	AMORT / PROV	NET	NET
Immobilisations incorporelles	4	5	-	5	5
Immobilisations corporelles IFRS	5	716	-	716	716
Immobilisations financières		15	-	15	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		736	-	736	721
Impôts différés actif		-	-	-	-
TOTAL ACTIF NON COURANT		736	-	736	721
Avances et acomptes		-	-	-	-
Clients et comptes rattachés		-	-	-	-
Immobilisations destinées à être cédées	5	-	-	-	-
Autres créances	8	310	-	310	299
Placements Financiers		-	-	-	-
Disponibilités	9	1 791	-	1 791	2 352
Compte de régularisation actif		2	-	2	6
TOTAL ACTIF COURANT		2 103	-	2 103	2 657
TOTAL ACTIF		2 839	-	2 839	3 378

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET n°562 047 605 00349

BILAN CONSOLIDE AU 31 MARS 2022

PASSIF

(en milliers d'euros)

	Note	31 mars 2022	31 mars 2021
Capital		4 584	4 584
Prime émission		0	0
Réserves consolidées		1 115	1 599
Résultat exercice consolidé		-507	-484
Actions propres détenues		-2 503	-2 503
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	11	2 689	3 196
Provisions pour risques et charges	12	5	5
Provisions engagements retraite		0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		5	5
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	19	0	0
EMPRUNTS		0	0
TOTAL PASSIF NON COURANT		2 694	3 201
Dettes d'exploitation		67	77
Dettes diverses		76	99
TOTAL PASSIF COURANT	13	144	177
TOTAL PASSIF		2 839	3 378

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET n°562 047 605 00349

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 MARS 2022

(en milliers d'euros)

	Note	31 mars 2022	31 mars 2021
Chiffre d'affaires net		0	0
Régularisation Chiffres d'affaires		0	0
Production stockée		0	0
		0	0
Reprise s/amortissements et provisions		0	17
Transferts de charges		0	0
Autres produits		0	3
TOTAL PRODUITS	15	0	20
Achats consommés		1	2
Autres achats et charges externes		190	208
Impôts et taxes		15	27
Frais de personnel		359	379
Dotation aux amortissements		0	0
Dotation aux provisions		0	0
Autres charges		3	5
TOTAL CHARGES		569	620
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT		-569	-600
Plus ou moins values de cession d'immobilisation		8	0
Dotation/reprise nette aux provisions pour risques et charges		0	0
Variation de valeur des immeubles de placement		0	0
Produits non courants		55	0
Charges non courantes		1	5
RESULTAT D'EXPLOITATION NON COURANT	17	62	-5
RESULTAT FINANCIER		0	0
RESULTAT AVANT IMPOTS		-507	-606
Reprise de provision pour actif en cours de cession		0	0
RESULTAT AVANT IMPOTS		-507	-606
Impôts sur les bénéfices / Exit Taxe	18	0	122
Provision pour impôts différés (variation)		0	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		-507	-484
RESULTAT REVENANT AUX ACTIONNAIRES EN EUROS PAR ACTION			
- Résultat de base par action (part du groupe)		-4.46 €	-4.25 €
- Résultat dilué par action (part du groupe)		-4.46 €	-4.25 €
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		0	0
RESULTAT GLOBAL		-507	-484

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS
 Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €
 Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
 R.C.S. PARIS B 562 047 605
 SIRET n°562 047 605 00349

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31 MARS 2022

(en milliers d'euros)

Variation des capitaux propres au 31 mars 2022

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Titres de l'entreprise	Total part du groupe
Capitaux propres au 01/04/2021	4 584	-	1 599	(484)	(2 503)	3 196
Affectation du résultat n-1			(484)	484		-
Autres						-
Résultat net de la période				(507)		(507)
Capitaux propres au 31/03/2022	4 584	-	1 114	(507)	(2 503)	2 689

Variation des capitaux propres au 31 mars 2021

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Titres de l'entreprise	Total part du groupe
Capitaux propres au 01/04/2020	4 584	-	2 143	(543)	(2 503)	3 680
Affectation du résultat n-1			(543)	543		-
Autres						-
Résultat net de la période				(484)		(484)
Capitaux propres au 31/03/2021	4 584	-	1 599	(484)	(2 503)	3 196

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 562 047 605
SIRET n°562 047 605 00349

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES AU 31 MARS 2022
(en milliers d'euros)

Flux de Trésorerie liés à l'activité	31.03.2022	31.03.2021
Résultat net des sociétés intégrées	(507)	(484)
Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la trésorerie	(15)	(35)
Variation des amortissements	-	-
Variation des provisions	-	(35)
Variation des provisions sur actif	-	-
Variation des impôts différés	-	-
Plus ou moins-values de cession	-	-
Variation de la valeur des immeubles de placement	-	-
Autres éléments	(15)	-
Résultat brut d'exploitation	(522)	(519)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(40)	(164)
Capacité d'autofinancement	(562)	(683)
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité		
Frais et Produits financiers	-	-
Dividendes reçues des sociétés mises en équivalence	-	-
Impôts sur les sociétés hors impôts sur les plus value de cession	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	(562)	(683)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	1	-
Cession d'immobilisations	-	115
Cession des immobilisations financières	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	1	115
Remboursement d'emprunts	-	-
Prêts et dépôts	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentations de capital en numéraire	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-	-
Variation de trésorerie par les Flux	(561)	(569)
Trésorerie d'ouverture	2 352	2 921
Trésorerie de clôture	1 791	2 352

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 562 047 605
SIRET n°562 047 605 00349

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2022

PREAMBULE

Depuis l'exercice de 15 mois du 1^{er} janvier 2009 au 31 mars 2010 (décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2009), l'exercice social de la société d'une durée de 12 mois commence le 1^{er} avril pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été arrêtés par le Directoire le 20 juin 2022 et ont été examinés par le Conseil de surveillance le 20 juillet 2022.

NOTE N° 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

1.1 – PRINCIPES GENERAUX

Les comptes consolidés du groupe F.S.D.V. au 31 mars 2022 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Le groupe a appliqué les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

Aucun nouveau texte IFRS applicable obligatoirement pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2020 n'a d'incidence sur la présentation des comptes au 31 mars 2022.

1.1.1 – Méthodes d'évaluation des actifs corporels :

Dans le cadre de la 1^{ère} adoption des normes IFRS, les terrains et constructions ont été évalués sur la base d'un rapport d'expertise établi par un cabinet de premier plan. Pour tenir compte de la situation spécifique de la plupart des biens – usines et terrains industriels situés dans des villes de taille moyenne, la pérennité n'était pas assurée – une décote substantielle a été appliquée aux valeurs figurant dans le rapport d'expertise.

Les autres actifs corporels n'ont pas fait l'objet de modification dans la méthode d'évaluation.

Depuis la cession de la société SARREGUEMINES VAISSELLE, effective le 3 juillet 2009, la totalité des actifs immobiliers de la société sont considérés comme « Immeubles de Placement », et sont évalués selon le modèle de la juste valeur conformément à la possibilité offerte par l'IAS 40.

1.1.2 – Provisions pour indemnités de départ en retraite :

Les indemnités de départ en retraite (norme IAS 19 révisée) ont donné lieu jusqu'au 31 mars 2017 à la constitution d'une provision résultant du calcul de la valeur actuelle nette de ces prestations futures.

La seule personne concernée ayant fait valoir ses droits à la retraite le 30 septembre 2017, le montant existant a été réintégré dans les résultats de l'exercice clos au 31 mars 2018.

1.2 - METHODES DE CONSOLIDATION

1.2.1 - La consolidation a été effectuée sur la base des comptes annuels arrêtées au 31 mars 2022.

Les filiales du Groupe ont été consolidées en retenant la méthode de l'intégration globale, les sociétés étant sous contrôle exclusif de F.S.D.V.

Aucune différence de première consolidation n'apparaît au bilan consolidé, même sous forme résiduelle, les dates des prises de participation étant anciennes.

1.2.2 - Retraitement des comptes sociaux.

- Des éliminations sont effectuées sur toutes les transactions intra-groupes, les mouvements internes étant annulés, ainsi que les dettes et créances réciproques.
- Les actions d'autocontrôle et les actions propres détenues sont valorisées à leur valeur historique d'acquisition (février 1978) et figurent en déduction des capitaux propres consolidés.
- Impôts différés : la situation fiscale latente résulte :
 - des impôts à payer ou payés d'avance, relatifs à certains produits ou charges inclus dans le résultat comptable d'un exercice, mais imposables ou déductibles fiscalement au cours d'exercices différents ;
 - des éliminations ou retraitements réalisés au cours des opérations de consolidation.

L'application des normes IFRS conduit à la constatation de plus-values latentes sur les biens immobiliers, ce qui entraîne la reconnaissance de passifs d'impôts différés. Ces derniers ne sont cependant pas comptabilisés en l'absence de perspectives de résultats taxables.

L'incidence fiscale des reports déficitaires, compte tenu de l'absence probable de récupération de ces derniers sur les trois prochains exercices, n'est également pas constatée en impôts différés actif.

1.3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles représentent la valeur des marques appartenant à la société.

1.4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1.4.1 - Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur juste valeur pour les biens immobiliers (norme IAS 40 – note 1.1.1), les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat sur la période au cours de laquelle elles se produisent ;
- à leur valeur d'acquisition pour les autres immobilisations corporelles.

1.4.2 - Les biens immobiliers ne font pas l'objet d'amortissement. Les autres immobilisations corporelles sont totalement amorties.

1.4.3 - Les immobilisations dont la vente est considérée comme hautement probable à la clôture de l'exercice sont présentées en Actif courant sous une rubrique distincte intitulée « Immobilisations destinées à être cédées » - voir Note n° 1.9 de l'annexe.

1.5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie des loyers.

1.6 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES, AUTRES CREANCES

Néant.

1.7 - VALEURS MOBILIERES

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur de marché.

1.8 - IMPÔTS SUR LES BENEFICES ET IMPÔTS DIFFERES

1.8.1 - L'impôt sur les bénéfices correspond à l'impôt dû par la société F.S.D.V., tête de groupe d'une intégration fiscale avec effet du 1^{er} avril 2000. Cet impôt est corrigé de la fiscalité différée calculée selon la méthode du report variable, laquelle ne concerne que les décalages temporaires sur les retraitements de consolidation (voir Note n° 1.2.2).

1.8.2 - Impôts Différés Passif

Les règles afférentes à la limitation de l'utilisation des reports déficitaires dont bénéficie la société pouvait entraîner, en cas de réalisation de plus-values de cession significatives sur un exercice, le paiement d'un impôt sur les sociétés, nonobstant l'existence de ces déficits reportables. Cette réglementation fiscale particulière a conduit jusqu'au 31 mars 2018, dans l'hypothèse d'une éventuelle cession de certains biens immobiliers de F.S.D.V., à ne constater qu'une partie des Impôts Différés Passif. **L'absence de plus-values significatives au cours d'exercices futurs au-delà du plafond précité (1 M€), et compte tenu du montant des reports déficitaires, conduit à ne plus constater d'Impôt Différé Passif à compter de la clôture des comptes du groupe au 31 mars 2019.**

Ce point est détaillé en note 19.2.

1.9 – PRESENTATION AU BILAN DES IMMOBILISATIONS DESTINEES A ETRE CEDEES

En cas d'existence à la clôture des comptes d'un compromis de vente ou de tout document équivalent et d'une certitude quant au financement par l'acquéreur, les immobilisations concernées sont transférées au poste « Immobilisations destinées à être cédées » pour leur prix de cession, les plus ou moins-values alors dégagées étant intégrées dans le résultat de la période.

1.10 – MODIFICATIONS APPORTEES AUX METHODES COMPTABLES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de la période.

NOTE N° 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 - SOCIETE CONSOLIDANTE

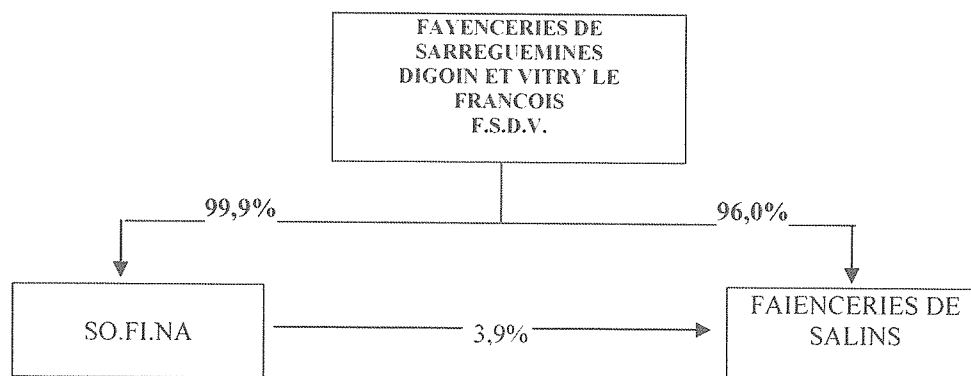
NOM	FORME SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	% INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
F.S.D.V.	S.A. Directoire et Conseil de Surveil.	5, rue du Helder 75009 PARIS	562 047 605	Société- mère	IG

2.2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

NOM	FORME SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	% INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
FAIENCERIES DE SALINS	S.A.	5, rue du Helder 75009 PARIS	625 480 223	99,76%	IG
SOFINA	S.A.	5, rue du Helder 75009 PARIS	302 220 652	99,81 %	IG

IG = Intégration globale

2.3 - STRUCTURE JURIDIQUE SIMPLIFIEE AU 31 mars 2022



2.4- INTERETS MINORITAIRES

Il n'existe pas d'intérêts minoritaires, à l'exception des actions détenues par les Administrateurs des filiales (chiffre non significatif).

NOTE N° 3 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

3.1 – CESSIONS IMMOBILIERES

Aucune cession immobilière n'est intervenue au cours de l'exercice.

3.2 – PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR EXERCICES ANTERIEUS

Les contestations soulevées auprès du Service des impôts de Sarreguemines quant au niveau apparemment des taxes foncières ont abouti et ont permis d'enregistrer un dégrèvement portant sur les exercices 2018 à 2020 de 24 815 €

L'anomalie avait pour origine le maintien en bases d'imposition de terrains cédés.

3.3 – RECHERCHE D'UN ACQUEREUR AU GROUPE

En juillet 2019, à la demande de ses Actionnaires historiques, la société a publié dans la presse financière et auprès des principaux diffuseurs un communiqué faisant état de ce que ceux-ci étaient susceptibles de céder leurs actions.

Plusieurs marques d'intérêt ont été reçues. A la date de rédaction du présent document, le processus d'étude détaillée du Groupe se poursuit.

Les différents confinements subis retardent les discussions et leur éventuel aboutissement.

Compte tenu de la lenteur du processus d'étude, d'autres modes de sortie des Actionnaires historiques sont en cours d'étude.

3.4 – ACCIDENT SURVENU DANS L'ENCEINTE DU SITE DE SARREGUEMINES

3.4.1 – La genèse de cet accident

En avril 2015, un jeune homme âgé de 15 ans et un de ses amis ont pénétré de manière illégale dans l'enceinte du site désaffecté des Faïenceries, en dépit des clôtures et panneaux d'interdiction.

Ils ont escaladé des murs d'une dizaine de mètres de hauteur pour accéder aux toitures, selon leurs dires « *pour effectuer des sauts de toit en toit* ».

A l'occasion d'un de ces sauts, ce jeune homme a traversé une plaque de fibrociment et a chuté d'une dizaine de mètres.

A la suite de cet accident, la partie inférieure de son corps est inerte, selon l'Avocat de la famille.

Ses parents et ce jeune garçon ont assigné F.S.D.V. et son assureur devant le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines.

Il y a lieu de préciser que cet accident rentre dans les garanties du contrat d'assurance Responsabilité Civile de la société, ce qui est reconnu par l'Assureur partie prenante à la procédure.

3.4.2 – Jugement du Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines

Par jugement du 7 juin 2019, le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines a retenu la responsabilité de F.S.D.V. à hauteur de 90 % des préjudices subis par ce jeune garçon, et

- a condamné in solidum F.S.D.V. et son assureur à payer la somme de 174 K€ à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et au versement d'une provision de 50 K€
- a désigné un Expert afin de procéder à l'examen des préjudices.

La motivation du jugement étant jugée par l'Avocat de la société, et celui de l'assureur, comme « particulièrement contestable », il a été fait appel de ce jugement.

En effet, la motivation du jugement est fondée sur un arrêt de la Cour de Cassation dont l'application correcte aurait dû conduire à exonérer F.S.D.V. de toute responsabilité.

La clôture des débats est intervenue le 12 mai 2022.

L'audience de plaidoirie est fixée au 8 septembre 2022.

3.5 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2022.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES – BILAN AU 31 mars 2022

ACTIF

NOTE N° 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'Euros	31.03.2021	Augmentations	Diminutions	31.03.2022
• ETUDE VALORISATION SITE FAÏENCERIES	1	-	-	1
• CONCESSIONS ET DROITS	5	-	-	5
• AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6	-	-	6
VALEURS BRUTES	12	-	-	12
AMORTISSEMENTS	7	-	-	7
VALEURS NETTES	5	-	-	5

NOTE N° 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur au 31.03.2021 (IFRS)	Acquisitions Cessions	Réévaluat°/ Dépréciat°	Transfert (Val. IFRS)	Valeur au 31.03.2022 (IFRS)	Valeur de cession des biens cédés
1. Terrains et constructions						
. à Sarreguemines	-	-	-	-	-	
. à Vitry le François	526	-	-	-	526	
. à Digoïn	190	-	-	-	190	
. à Salins	-	-	-	-	-	
S/T terrains et constructions	716	-	-	-	716	
2. Autres immobilisations corporelles			-	-		
Total immobilisations corporelles	716	-	-	-	716	
3. Immobilisations destinées à être Cédées (1)						
. Cessions et revalorisations maisons ouv.		-	-	-	-	

(1) – Voir note 1.9 – Présentation au bilan des Immobilisations destinées à être cédées

NOTE N° 6 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Néant

NOTE N° 7- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En l'absence d'activité commerciale ou d'opérations de cessions d'immobilisations, aucune créance clients ne figure à la clôture des comptes clos au 31 mars 2022.

NOTE N° 8 - AUTRES CREANCES

En milliers d'Euros	31.03.2020	VARIATION NETTE	31.03.2022
AUTRES CREANCES	299 (1)	11	310
TOTAL	299	11	310

- (1) Le solde des Autres créances est principalement constitué des soldes débiteurs de TVA et d'une créance de carry-back constatée au 31 mars 2021.
L'essentiel des créances est à moins d'un an à l'exception de la créance de carry-back suscitée.

NOTE N° 9 – TRESORERIE

En milliers d'Euros	31.03.2021	VARIATION NETTE	31.03.2022
PLACEMENTS FINANCIERS			
DISPONIBILITES	2 352	(562)	1 791
TOTAL	2 352	(569)	1 791

NOTE N° 10 - COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

En milliers d'Euros	31.03.2022	31.03.2020
Autres charges comptabilisées d'avance	2	6

PASSIF

NOTE N° 11 - FONDS PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'Euros	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL	RESERVES CONSOLIDEES	FONDS PROPRES CONSOLIDES
SITUATION NETTE NON RETRAITEE AU 31.03.2021	150.250	4.584	1 115	5 699
ACTIONS D'AUTO-CONTROLE DETENUES	(36 559) ❶		(2 503)	(2.503)
SITUATION NETTE RETRAITEE AU 31.03.2020	113 691	4 584	(1 388)	3 196
Reprise provision réglementée				
RESULTAT DE LA PERIODE			(507)	(507)
SITUATION NETTE AU 31.03.2022	113 691	4 584	(1 895)	2 689

❶ Se répartissant en : 28 559 actions F.S.D.V. détenues par SOFINA
8 000 actions propres détenues par F.S.D.V.

Le montant de 2.503 K€ représentant la valeur de détention des actions propres détenues exclut l'incidence de la plus-value réalisée lors de l'apport de ces actions par les FAIENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT à SOFINA en 1985, opération rendue obligatoire à la suite de la fusion – absorption par F.S.D.V. en décembre 1984 de la COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DE CERAMIQUE (CIFIC) – à l'époque maison - mère des FAIENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT.

NOTE N° 12 – PROVISIONS

NOTE N° 12.1 - PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'Euros	31.03.2021	Dotation	Reprise	31.03.2022
CONTENTIEUX	5			5
CHARGES				
TOTAL (1)	5			5

La provision pour risque correspond à la franchise d'assurance d'un litige en cours.

NOTE N° 12.2 - PROVISION POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Non applicable (cf § 1.1.2)

NOTE N° 13 – PASSIF COURANT

En milliers d'Euros	31.03.2021	VARIATION NETTE	31.03.2022
Fournisseurs et comptes rattachés	77	(10)	67
Dettes fiscales et sociales	95	(23)	72
Autres dettes et divers	5	-	5
	177	(33)	144

NOTE N° 14 - ENGAGEMENTS HORS BILANS

En milliers d'Euros	31.03.2021	Annulation	Nouveau	31.03.2022
CAUTIONS ET GARANTIES RECUES	0	-	-	0
CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES	0	-	-	0

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

NOTE N° 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDES HORS TAXES ET AUTRES PRODUITS

Les autres produits correspondaient jusqu'au 31 mars 2019 principalement aux loyers perçus sur les maisons occupées non encore cédées.

NOTE N° 16 – DOTATIONS ET REPRISES / AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EXPLOITATION

En milliers d'Euros	<u>31.03.2020</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprises / Sorties immobilisat°</u>	<u>31.03.2021</u>
1. <u>Amortissements (net)</u>	7	-	-	7
2. <u>Provisions</u>				
. Clients	-	-	-	-
. Risques et charges	5	-	-	5
. Engagements de retraite	-	-	-	-
Total Provisions	5	-	-	5

NOTE N° 17 - RESULTAT NON COURANT

Le résultat non courant est bénéficiaire de **-62 K€**. Il correspond d'une part à des dégrèvements d'impôts fonciers obtenus sur l'exercice et à diverses régularisations de charges et produits au titre d'exercices antérieurs.

NOTE N° 18 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

18.1 - F.S.D.V. a formé avec ses principales filiales françaises un groupe fiscalement intégré (Article 223 A et suivants du C.G.I. avec effet du 1^{er} janvier 2000, renouvelé les 1^{er} janvier 2005, 1^{er} avril 2010 et 1^{er} avril 2015).

Les déficits fiscaux reportables ne sont pas constatés en impôts différés actifs, compte tenu de leur montant et de l'absence probable de leur récupération sur les trois prochains exercices (note 1.2.2).

Les Impôts Différés Actif et Impôts Différés Passif font l'objet d'une compensation et n'apparaissent donc pas au bilan consolidé lorsqu'ils sont de même montant.

NOTE N° 19 - IMPOTS DIFFERES

19.1 - Montant des reports déficitaires en intégration fiscale.

Montants cumulés au 31 mars 2022 des déficits ordinaires en intégration fiscale : **20.2 M€**

19.2 – Carry back (report en arrière de déficit)

La société F.S.D.V., tête d'intégration fiscale, a constaté un report en arrière de son déficit d'intégration au 31 mars 2021 de 488 K€ pour un montant de 122 K€.

NOTE N° 20 - RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

En milliers d'Euros	31.03.2022	31.03.2021
RESULTATS SOCIAUX DES SOCIETES CONSOLIDEES	(747)	(830)
ANNULATION ECART DE REEVALUATION SUITE CESSION	-	(3)
MOUVEMENTS DE PROVISIONS / REPRISE POUR DEPRECIATION DES TITRES	240	464
RETRAITEMENT DES BIENS FINANCES PAR CREDIT- BAIL/SANS INCIDENCE SUR NORMES IFRS	-	-
IMPOTS DIFFERES	-	-
VARIATION PROVISION RETRAITE PERSONNEL	-	-
DIFFERENCE PV COMPTABLE ET PV NORMES IFRS (montant net)	-	(115)
REEVALUATION IMMOBILISATIONS NORMES IFRS	-	-
ANNULATION DOTATION AUX AMORTISSEMENTS / PROVISIONS (NORME IAS 40)	-	-
DIVERS	-	-
RESULTAT CONSOLIDE	(507)	(484)

NOTE N° 21 – EFFECTIF

Effectif moyen employé au cours de l'année.

	Au 31.03.22	Au 31.03.21
Cadres	2	2
Employés, Agents de Maîtrise	1	1
TOTAL	3	3

NOTE N° 22 - REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

	1/04-31/03/2022	1/04-31/03/2021
• Rémunérations versées aux membres composant les organes d'Administration, de Direction et de Surveillance des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation	236 K€	259 K€
• Rémunération attribuée aux membres du Conseil de Surveillance (1)	4 K€	3 K€

(1) Montant net au 31 mars 2021 et montant brut avant déduction des prélèvements sociaux au 31 mars 2022 correspondant à un montant net inchangé.

NOTE N° 23 – TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2021 – 2022 PROCOMPTA	2020 – 2021 PROCOMPTA	2021 – 2022 ST HONORE PARTENAIRES	2020 – 2021 ST HONORE PARTENAIRES
1. Contrôle légal des comptes consolidés Maison-mère	(1)	11 570	(1)	15 608
Filiales		1 469	-	-
2. Services Autres que la certification des comptes (SACC)				3 021
TOTAL		13 039		18 629

(1) En attente de la Lettre de mission

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme, à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 582 625 €.
Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 562 047 605
SIRET 562 047 605 00349

COMPTES ANNUELS NON AUDITES AU 31 MARS 2022

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/03/2022			31/03/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 000		5 000	5 000
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	972 017	377 578	594 439	594 439
	Constructions	388 737	388 737		
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 333 561	1 181 866	2 151 695	2 266 434
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	809 054	607 440	201 614	214 002
	TOTAL (II)	5 508 369	2 555 620	2 952 749	3 079 876
COMPTES DE REGULARISATION	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	13		13	13
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	317 934		317 934	306 501
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
COMPTES DE REGULARISATION	DISPONIBILITES	180 763		180 763	740 697
	Charges constatées d'avance	1 603		1 603	6 227
	TOTAL (III)	500 312		500 312	1 053 438
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	6 008 682	2 555 620	3 453 061	4 133 314
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			201 614	214 002
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	4 582 625	4 582 625
	RESERVES		
	Réserve légale	458 109	458 109
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 095 649)	(476 268)
	Résultat de l'exercice	(649 658)	(619 382)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 295 427	3 945 085
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	5 000	5 000
	Total des provisions	5 000	5 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		61
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 414	86 566
	Dettes fiscales et sociales	69 553	91 919
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 668	4 683
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	152 635	183 229
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 453 061	4 133 314
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(649 658,40)	(619 381,59)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	152 635	183 229
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		61
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			83	35 338
	Autres produits			6	2 652
Total des produits d'exploitation (1)				89	37 989
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			186 369	221 586
	Impôts, taxes et versements assimilés			14 813	25 587
	Salaires et traitements			262 862	278 688
	Charges sociales du personnel			96 701	100 732
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux provisions				
	Autres charges			3 107	4 785
Total des charges d'exploitation (2)				563 851	631 379
RESULTAT D'EXPLOITATION				(563 762)	(593 390)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		(563 762)	(593 390)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	142 227	261 915
	Intérêts et charges assimilées (4)	90	234
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	142 317	262 149
RESULTAT FINANCIER		(142 317)	(262 149)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(706 078)	(855 539)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	48 920	
	Sur opérations en capital	7 500	117 615
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	56 420	117 615
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		3 463
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		3 463
RESULTAT EXCEPTIONNEL		56 420	114 152
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES			(122 005)
TOTAL DES PRODUITS		56 509	155 604
TOTAL DES CHARGES		706 167	774 986
RESULTAT DE L'EXERCICE		(649 658)	(619 382)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Préambule

Depuis l'exercice de 15 mois du 1^{er} janvier 2009 au 31 mars 2010 (décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2009), l'exercice social de la société d'une durée de 12 mois commence le 1^{er} avril pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2022 le total du bilan s'établit à 3 463 061 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat déficitaire de – 649 658 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE 1 - REGLES & METHODES COMPTABLES

1.1 Principes généraux

Les conventions générales comptables, qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise, ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes (règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, homologué par un arrêté du 8 septembre 2014).

Le mode d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celui des coûts historiques. En référence au règlement de l'ANC 2018-01 du 20 avril 2018, aucun changement de méthode comptable n'a été appliqué. Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

1.2 Immobilisations incorporelles

Elles représentent la valeur des marques, propriété de la société.

1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan, soit :

- pour leur valeur d'origine ;
- pour les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976, à leur valeur réévaluée à cette date, selon les dispositions de la loi 76-1232 du 29 décembre 1976 ;
- pour les immobilisations apportées lors de l'absorption de la C.I.F.I.C. à leur valeur d'apport selon la Convention de fusion du 14 novembre 1984.

Au 31 mars 2022, les immobilisations corporelles (hors terrains) sont totalement amorties.

1.4 Immobilisations financières

1.4.1 – Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'origine (coût d'acquisition ou d'apport), à l'exception de ceux ayant donné lieu à la réévaluation prévue par la loi 76.12.32 du 29 décembre 1976.

Si ces valeurs sont supérieures à leur valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'utilité est déterminée pour chaque ligne de titres, en fonction de l'actif net réévalué de la filiale, de ses perspectives de rentabilité ou de réalisation, de l'évolution du secteur économique à l'intérieur duquel elle opère et de la place qu'elle occupe dans ce secteur.

1.4.2 – Détermination de la valeur d'utilité des actions propres détenues

Depuis l'exercice clos au 31 mars 2019, la valeur d'utilité des actions propres détenues est définie comme étant la somme de la trésorerie prévisionnelle de la société à la clôture majorée de la valeur estimée prudemment des terrains non encore cédés au 31 mars 2022.

Au titre du présent exercice, cette trésorerie globale a été ajustée des décaissements à venir afin que cette situation de trésorerie soit le reflet le plus proche possible de la situation comptable.

1.5 Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure au cours moyen de bourse du dernier mois.

1.6 Autres créances

Les « créances clients » et « autres créances » font l'objet d'une analyse individuelle et une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non-recouvrement estimé.

1.7 Résultat exceptionnel

Les produits et charges relevant du résultat exceptionnel incluent les éléments extraordinaires, ceux non récurrents, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (résultats sur cession d'éléments d'actif).

NOTE N°2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

2.1 Cessions immobilières

Aucune cession immobilière n'est intervenue au cours de l'exercice.

2.2 Produits exceptionnels sur exercices antérieurs – Taxes foncières

Les contestations soulevées auprès du Centre des Impôts de Sarreguemines quant au niveau apparemment anormal des taxes foncières ont abouti et ont permis d'enregistrer un dégrèvement portant sur les exercices 2018 à 2020 de 24 815 €.

2.3 Recherche d'un acquéreur au groupe

En juillet 2019, à la demande de ses Actionnaires historiques, la société a publié dans la presse financière et auprès des principaux diffuseurs un communiqué faisant état de ce que ceux-ci étaient susceptibles de céder leurs actions.

Plusieurs marques d'intérêt ont été reçues. A la date de rédaction du présent document, le processus d'étude détaillée du Groupe se poursuit.

Les différents confinements subis retardent les discussions et leur éventuel aboutissement.

Compte tenu de la lenteur du processus d'étude, d'autres modes de sortie des Actionnaires historiques sont en cours d'étude.

2.4 Accident survenu dans l'enceinte du site de Sarreguemines

2.4.1 – La genèse de cet accident

En avril 2015, un jeune homme âgé de 15 ans et un de ses amis ont pénétré de manière illégale dans l'enceinte du site désaffecté des Faïenceries, en dépit des clôtures et panneaux d'interdiction.

Ils ont escaladé des murs d'une dizaine de mètres de hauteur pour accéder aux toitures, selon leurs dires « *pour effectuer des sauts de toit en toit* ».

A l'occasion d'un de ces sauts, ce jeune homme a traversé une plaque de fibrociment et a chuté d'une dizaine de mètres.

A la suite de cet accident, la partie inférieure de son corps est inerte, selon l'Avocat de la famille.

Ses parents et ce jeune garçon ont assigné F.S.D.V. et son assureur devant le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines.

Il y a lieu de préciser que cet accident rentre dans les garanties du contrat d'assurance Responsabilité Civile de la société, ce qui est reconnu par l'Assureur partie prenante à la procédure.

2.4.2 – Jugement du Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines

Par jugement du 7 juin 2019, le Tribunal de Grande Instance de Sarreguemines a retenu la responsabilité de F.S.D.V. à hauteur de 90 % des préjudices subis par ce jeune garçon, et

- a condamné in solidum F.S.D.V. et son assureur à payer la somme de 174 K€ à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et au versement d'une provision de 50 K€ ;
- a désigné un Expert afin de procéder à l'examen des préjudices.

La motivation du jugement étant jugée par l'Avocat de la société, et celui de l'assureur, comme « particulièrement contestable », il a été fait appel de ce jugement.

En effet, la motivation du jugement est fondée sur un arrêt de la Cour de Cassation dont l'application correcte aurait dû conduire à exonérer F.S.D.V. de toute responsabilité.

La clôture des débats est intervenue le 12 mai 2022.

L'audience de plaidoirie est fixée au 8 septembre 2022.

2.5 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2022.

NOTE N°3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'€)	31.03.2021	Augmentations	Diminutions	31.03.2022
BREVETS, MARQUES	5			5
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	-			-
VALEURS BRUTES	5			5
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-			-
VALEURS NETTES	5			5

NOTE N°4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'€)	31.03.2021	Augmentations	Ajustements / Diminutions	Cessions	31.03.2022
TERRAINS (valeur brute)	972				972
DEPRECIATION	(377)				(377)
TERRAINS (valeur nette)	595				595
CONST. ET AGENC.	389				389
AMORTISSEMENTS	(389)				(389)
CONST. ET AGENC	-				-
VALEURS NETTES	595				595

NOTE N°5 - PARTICIPATIONS ET CREDITS FINANCIERS

(en milliers d'€)	31.03.2021	Augmentation	Diminution	31.03.2022
PARTICIPATIONS (1)	3 334			3 334
PRETS				
IMMO.FINANCIERES (2)	794			794
VALEURS BRUTES	4 128	-	-	4 128
Provision / dépréciation				
PARTICIPATIONS (1)	(1 067)	(115)	-	(1 182)
PRETS				
IMMO.FINANCIERES (2)	(580)	(27)	-	(607)
PROV / DEPRECIATION	(1 647)	(142)	-	(1 789)
VALEURS NETTES	2 481	(142)	-	2 339

	<u>Brut</u>	<u>Dépréciation</u>	<u>Net</u>
(1) SOFINA	2 789	(1 182)	1 607
SALINS	<u>545</u>		<u>545</u>
	3 334		2 152
(2) Dont 8 000 actions propres F.S.D.V. détenues : Brut	794 K€		
Dépréciation	607 K€ (voir Note 1.4.2)		

NOTE N°6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREDITS ET DETTES (cf Etat 20) Cf la classe (Grosle)

Etat des créances

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
		De l'actif immobilisé			
		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
		De l'actif circulant			
		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients			
		Créances représentatives de titres prêtés ou remis en garantie			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		122 005	122 023	
	Taxe sur la valeur ajoutée		183 738	183 738	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		66	66	
	Divers				
Groupe et associés			11 452	11 452	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			672	672	
Charges constatées d'avance			1 603	1 603	
Totaux			319 536	319 536	
Renvois					
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Etat des dettes

Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un 1 an et 5 an au plus	A plus de 5 ans
		Emprunts et obligations convertibles (1)				
		Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an max à l'origine					
	à plus d'1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers (1-2)						
Fournisseurs et comptes rattachés			78 414	78 414		
Personnel et comptes rattachés			17 153	17 153		
Sécurité sociale et organismes sociaux			38 960	38 960		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur bénéfices					
	Taxe sur valeur ajoutée					
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts, taxes et assim.		13 440	13 440		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés (2)						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			4 668	4 668		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie						
Produits constatés d'avance						
Totaux			152 635	152 635		
Renvois						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'ex.					
(1)	Emprunts remboursés en cours d'ex.					
(2)	E. D. contractés aup des asso. pers. phy.					

NOTE 34 - AUTRES CRÉANCES

Les autres créances correspondent pour l'essentiel à la TVA récupérable à hauteur de 184 K€ et à une créance de carry back constatée à la clôture de l'exercice clos au 31 mars 2021 pour 122 K€.

NOTE 35 - CAPITAL ET FOND PROPRES

8.1 Au 31 mars 2022, le capital de la société est constitué de 150.250 actions d'une valeur nominale de 30,50 €, soit 4.582.625 €

8.2 Variation des capitaux propres (en milliers d'€)

	Capital	Primes	Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Total
Au 31 mars 2021	4.583	-	458	(477)	(619)	3 945
Affectation résultat				(619)	619	-
Réserves réglementées						
Résultat de l'exercice					(650)	(650)
Réserve de réévaluation légale						
Au 31 mars 2022	4 583		458	(1 096)	(650)	3 295

NOTE 36 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'€)	31.03.2021	Augmentation	Diminution	31.03.2022
Provisions pour risques	5			5
Provisions pour charges				
TOTAL	5	-	-	5

COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE N° 12 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION

La société ne dispose d'actifs immobiliers générant des produits de location depuis l'exercice clos au 31 mars 2020.

NOTE N° 13 - RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est principalement constitué des dotations sur les titres de participation et actions d'autocontrôle dont les modalités sont précisées aux notes 1.4 et 5.

NOTE N° 14 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Les principaux éléments du résultat exceptionnel de l'exercice de **56 K€** résultent principalement de régularisations de charges et produits au titre d'exercices antérieurs.

NOTE N° 15 - IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

Dénomination sociale FSDV

Forme : Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance

Siège social : 5, rue du Helder 75009 PARIS

Capital : 4.582.625 €

Registre Commerce : 562 047 605 00349

NOTE N° 14 - INTEGRATION FISCALE

14.1 - FSDV a formé avec ses principales filiales françaises un groupe fiscalement intégré (Article 223A et suivants du CGI), avec effet du 1^{er} janvier 2000, renouvelé depuis cette date.

La société- mère du groupe, FSDV, est redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur le résultat d'ensemble.

Au titre de chaque exercice, chaque filiale verse à FSDV, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont elle aurait bénéficié en l'absence d'intégration (gestion de l'intégration fiscale en trésorerie).

14.2 - Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, le résultat fiscal d'ensemble de F.S.D.V., société tête de groupe, s'élève à une perte fiscale de **-507 K€**.

14.3 - Montants cumulés au 31 mars 2022 : **20.2 M€**

Les moins-values à long terme reportables afférentes à des titres qui relèvent du secteur exonéré sont définitivement perdues.

NOTE N° 15 – REMPLACEMENTS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

(en milliers d'€)	BRUT	PROVISION	NET
ACTIF			
Compte courant	11	-	11
PASSIF			
Dettes fournisseurs	(15)		(15)

NOTE N° 16 – EFFECTIF

Effectif moyen employé au cours de l'année.

	04/2021-03/2022	04/2020-03/2021
Cadres	2	2
Employés, Agents de maîtrise	0.5	0.5
TOTAL	2.5	2.5

NOTE N° 17 – RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

(en milliers d'€)	31/03/2022	31/03/2021
Jetons de présence		
Montant (1)	4	3
Nombre de membres du conseil de surveillance	3	3

(1) Montant net au 31 mars 2022 et montant brut au 31 mars 2021 avant déduction des prélèvements sociaux correspondant à un montant net inchangé.

La rémunération des Organes de Direction est indiquée dans le rapport du Directoire à l'Assemblée Générale.

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022, les rémunérations brutes versées aux membres de Direction et de Surveillance de la société se sont élevées à 236 K€ contre 259 K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 (-9.1%) et 251 K€ pour celui clos le 31 mars 2020.

NOTE N° 18 – MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

20.1 - ENGAGEMENTS DONNES : néant

20.2 - ENGAGEMENTS RECUS : néant.

NOTE N° 19 - ENGAGEMENTS POUR UN MATRIEL DE PENSIONNEMENT REPARTITION ET INDIVISIONS ASSOCIEES A LA SOCIETE EN COURS DE LIQUIDATION

La société rémunère une salariée à temps partiel, revenue après avoir fait valoir ses droits à la retraite. La société n'a donc aucun engagement à ce titre au 31 mars 2022.

NOTE N° 20 - ACTES/ENGAGEMENTS CONCERNANT LES FILIALES A PARTIR DE 2018

Voir tableau joint des filiales et participations.

Filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affect. des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exerc.
Filiales et participations				Brute	Nette					

Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus.

Filiale (+ de 50 % du capital détenu par la société).

FAIENCERIES DES SALINS	152 500	522 735	95.81	544 945	544 945			0	(876)	
SOCIETE FINANCIERE NANTAISE	426 192	1 295 191	99.81	2 788 616	1 606 750			0	(96 952)	

Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société).
